



Help! prime pour l'emploi en suspend!

Par **francois92**, le **13/04/2009** à **20:45**

Bonjour à tous et à toutes,

Je me permets de vous contacter à la recherche d'une aide pour mes impôts sur le revenus 2007 (première déclaration).

Croyant bien faire, j'ai séparé sur 2 lignes de sa déclaration de revenus 2007, les revenus obtenus dans une entreprise et une agence d'intérim. Le centre des impôts de Soyaux a pris en compte ces revenus, attribuant le 28.07.08, un crédit d'impôts de 1500 € et une prime pour l'emploi de 745 €, sinon l'impôt aurait été de 167 €

Un chèque de ces sommes a été confirmé et envoyé le 29.07.08.

Une phrase précisait qu'"en cas de versement en une seule fois au second semestre, vous n'aurez en aucun cas à rembourser de trop perçu".

Le centre conteste aujourd'hui ce décompte en indiquant que les 2 salaires auraient du être mentionnés sur la même ligne, remettant par la même les 2 primes attribuées.

Non comptant d'avoir à rembourser les 2078 € (1500 + 745), le centre des impôts réclame une majoration de 133 €.

Je recherche conseil car il m'est difficile de me retourner vu la somme que les impôts me demande de rembourser. Ma bonne fois peut elle jouer?

Vous remerciant par avance.

François